



## FORMATION CSE

# FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL RENOUVELLEMENT



3 OU 5 JOURS



Approfondir les thématiques SSCT utiles aux élus CSE déjà formés lors du 1<sup>er</sup> mandat.

### PUBLIC

Elus titulaires ou suppléants au CSE ayant déjà suivi une formation SSCT lors du premier mandat (à l'exception des membres de la commission SSCT des entreprises de plus de 300 salariés dont le droit à la formation est de 5 jours).

### TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

### PRÉREQUIS

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation SSCT



**100 % des élus recommandent cette formation.**

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

## PROGRAMME

Cette formation a pour objet d'approfondir les thématiques SSCT utiles aux élus CSE déjà formés lors du 1<sup>er</sup> mandat. Le programme sera co-construit avec vous, à partir de cas concrets et d'une remise en situation pour dégager des éléments de bonne pratique et un panel de solutions.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de points à aborder qui pourront ensuite être personnalisés :

- Attributions et moyens d'action en SSCT
- Risques psychosociaux
- Risques techniques et professionnels (hors amiante et nucléaire)
- Risques de violences externes au travail...